

MELJAC 2016



BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

En cette fin d'année 2015, je présente à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux en souhaitant que 2016 soit remplie d'espérance, de confiance et de solidarité.

Nous sommes dans un contexte de réforme territoriale avec la fusion des régions, des intercommunalités avec pour nous « la communauté du Grand Ségala ». Elle regroupera la communauté de communes du Naucellois, du Pays Baraquevillois et les communes de Calmont, Ste Juliette et Cassagnes. Une étude sur la création d'une commune nouvelle regroupant les communes de la communauté de communes du Naucellois est en cours.

Le Plan Local 'Urbanisme Intercommunal est terminé et applicable dès janvier 2016.

Beaucoup de travaux ont été effectués sur la voirie communale.

Des travaux d'élargissement et recalibrage sur la Route Départementale 592 sont en cours. Nous remercions le Conseil Départemental qui n'oublie pas les petites communes même éloignées du chef-lieu du département.

Je voudrais également remercier toutes les personnes qui participent à la vie du village (associations, bénévoles, élus...)

Je ne peux pas vous adresser ce bulletin sans évoquer ce vendredi 13 novembre 2015 au soir. Nous avons tous été marqués par les scènes d'épouvante de ces attentats. J'ai une pensée pour les familles, les amis des victimes, pour cette douleur, c'est tout notre pays qui a été endeuillé.

Même si nous vivons dans un monde imparfait, nous aspirons à la démocratie, à la liberté, à l'égalité et à la fraternité. Ce sont les valeurs de notre République et nous devons les défendre tous ensemble, nous devons être unis et solidaires.

Ce bulletin Municipal vous donne les informations sur la vie de la commune, je vous souhaite une bonne lecture.

Je vous renouvelle avec l'équipe municipale **nos meilleurs vœux pour l'année 2016.**

Guy ENJALBERT

Dépenses et recettes d'investissement

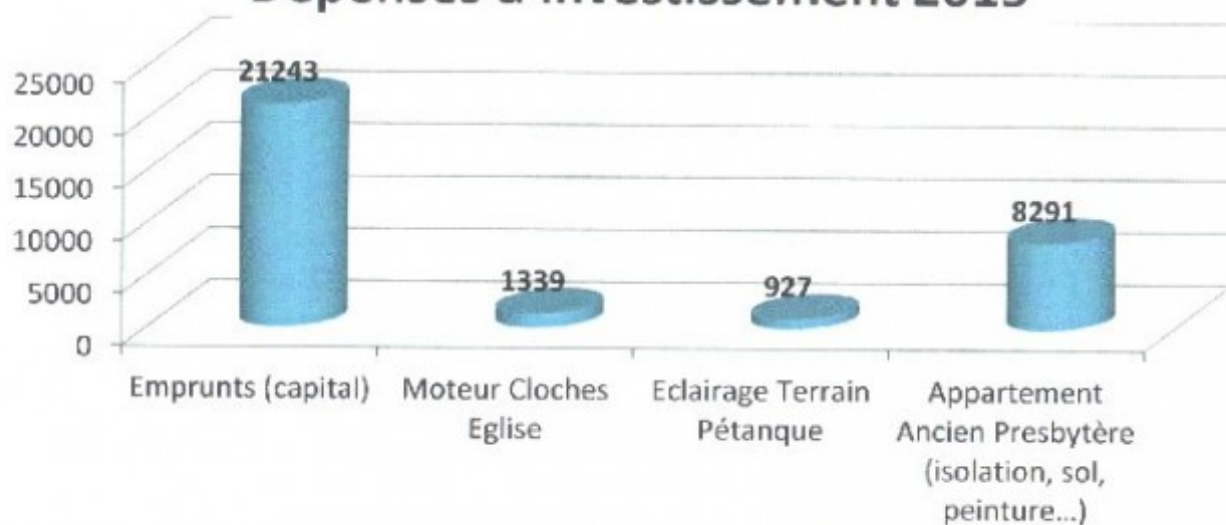
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Emprunts (capital)	21243
Moteur Cloches Eglise	1339
Eclairage Terrain Pétanque	927
Appartement Ancien Presbytère (isolation, sol, peinture...)	8291
TOTAL	31800

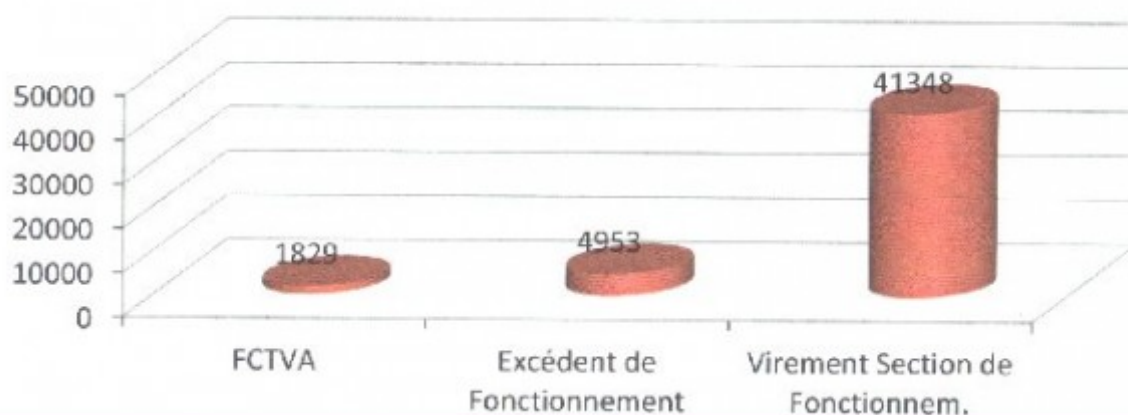
RECETTES D'INVESTISSEMENT

FCTVA	1829
Excédent de Fonctionnement	4953
Virement Section de Fonctionnem.	41348
TOTAL	48130

Dépenses d'investissement 2015



Recettes d'investissement 2015

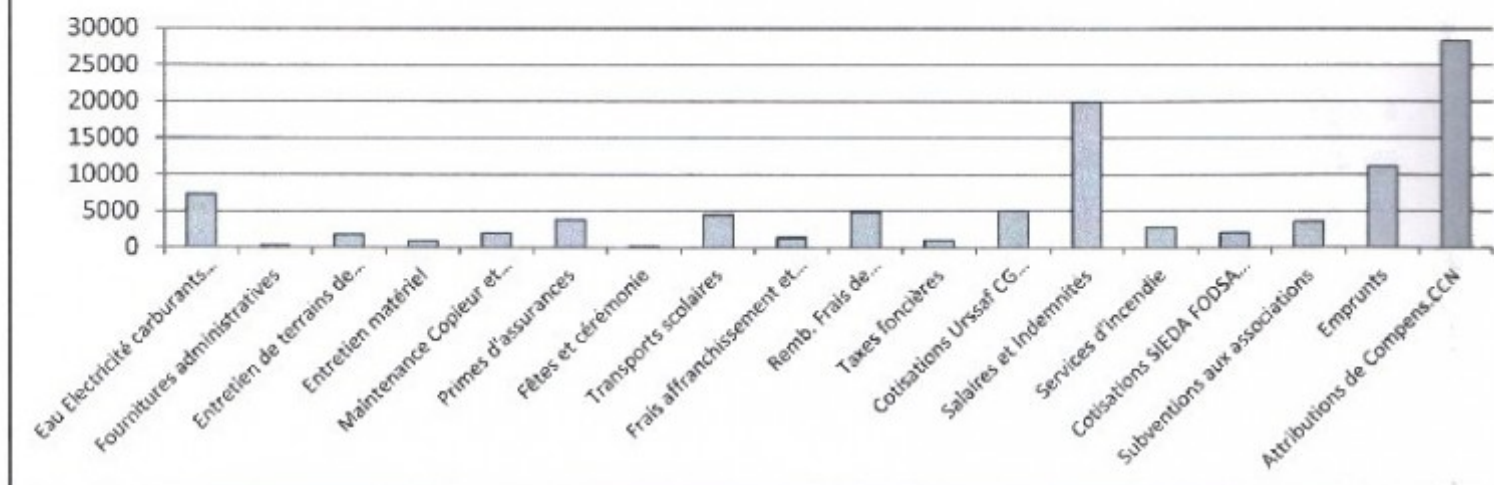


Dépenses et recettes de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Eau Electricité carburants petits équipements	7378
Fournitures administratives	208
Entretien de terrains de bâtiments et de voirie	1772
Entretien matériel	871
Maintenance Copieur et Informatique	2004
Primes d'assurances	3821
Fêtes et cérémonie	156
Transports scolaires	4458
Frais affranchissement et téléphone	1323
Remb. Frais de fonctionnement Ecoles Primaires	4871
Taxes foncières	975
Cotisations Urssaf CG CNRACL IRCANTEC....	5046
Salaires et Indemnités	19918
Services d'incendie	2742
Cotisations SIEDA FODSA CCN SIVU CASSAGNES...	2048
Subventions aux associations	3552
Emprunts	11162
Attributions de Compens.CCN	28297
TOTAL	100 062 €

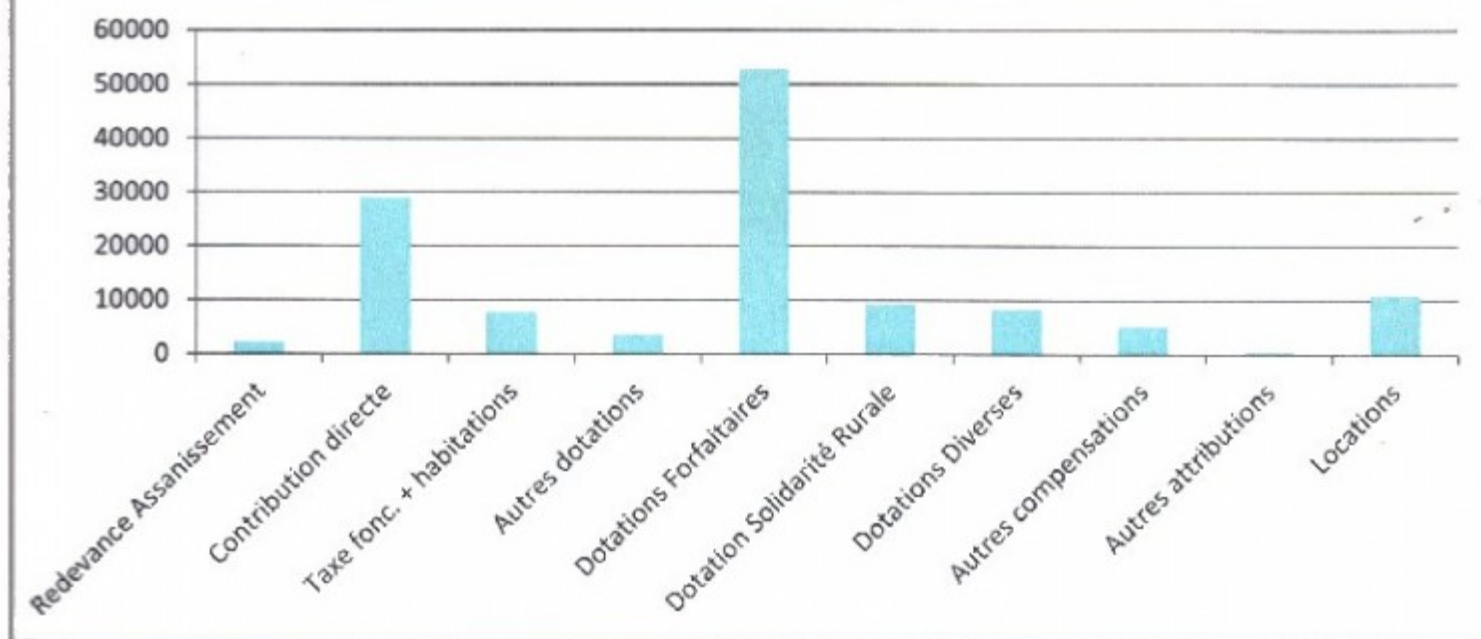
Dépenses de fonctionnement 2015



RECETTES DE FONTIONNEMENT

Redevance Assainissement	2219
Contribution directe	29006
Taxe fonc. + habitations	7800
Autres dotations	3776
Dotations Forfaitaires	52792
Dotation Solidarité Rurale	9270
Dotations Diverses	8172
Autres compensations	5043
Autres attributions	388
Locations	11020
Total	129 486 €

Recettes de fonctionnement 2015



Etat Civil 1915

NAISSANCES

ALVERGNE Marguerite	Le Clot	21 Février
AMAT Augustine	La Tourénie	16 Février
AMAT Marie-Eugénie	Grascazes	13 Mars
AZAM Angèle	Le Puech Issaly	03 Juillet
BAUDY Lucie-Appolonie	Le Cluzel	28 Février
BOUSQUET Paul Léon Pierre	Meljac	1 ^{er} Avril
BOYER Jeanne-Germaine	Le Suc Cargadou	13 Août
CAYRON Jean Joseph	La Bessière	07 Janvier
ESTOUL Raymond Augustin	Soulages	28 Avril
GABEN Marguerite Augustine	Le Puech Issaly	28 Avril
LOUBIERE Auguste Louis	Le Mas Ricard	23 Juin
MADER Augustine Baptistine	Le Puech Issaly	26 Février
VIGROUX Léa Irma	Le Clot	06 Mars

MARIAGES

Néant

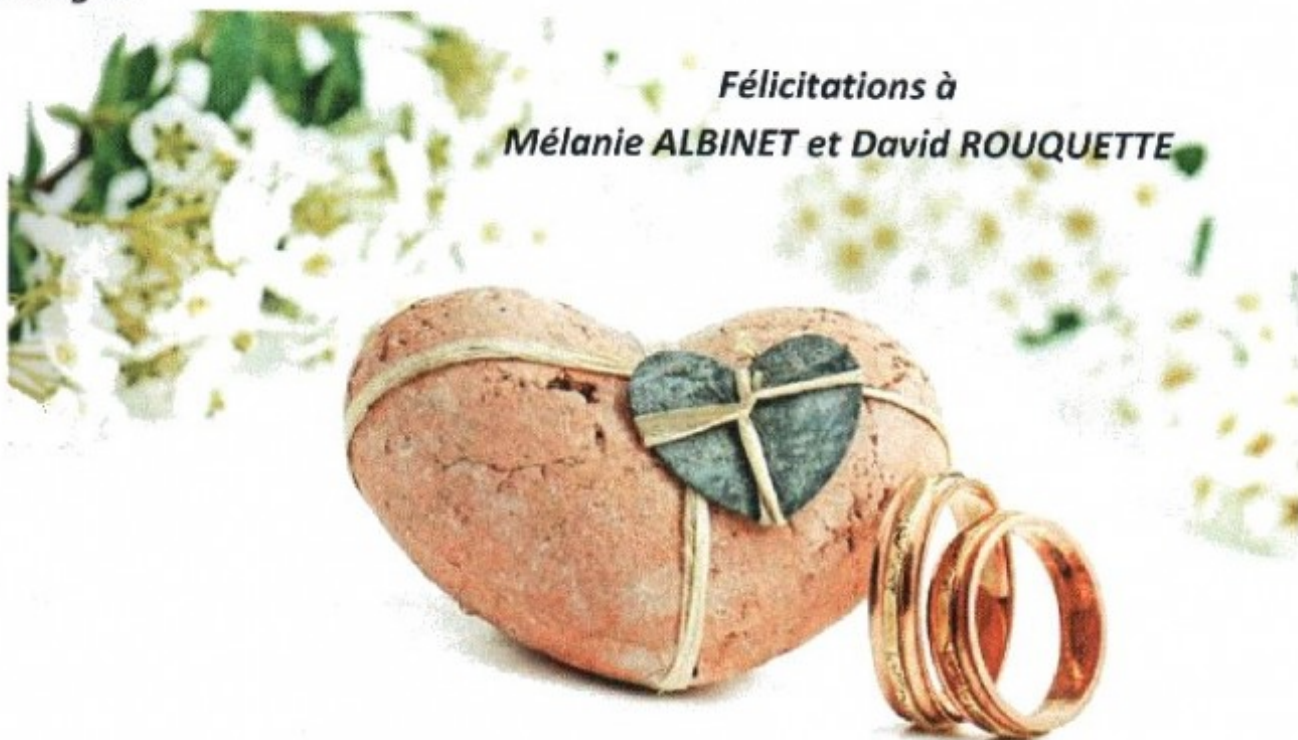
DECES

ALARY Jean Baptiste	Le Puech Issaly	18 Septembre
ALMAYRAC Rose	Meljac	02 Décembre
BARTHES Auguste Jean	Le Martinesq	10 Juillet
BOYER Marie-Rose	La Tapie	25 Février
CAILHOL Firmin Justin	Grascazes	22 septembre 1914
CAIHLOL Léon François	Mort pour la France	26 mars
CAILHOL Denis Gaston	Grascazes	10 août
ENJALBERT Justin	Le Mas Ricard	04 octobre 1914
ESTOUL Raymond Augustin	Soulages	23 Septembre
FABRE Jean François	La Tapie	29 Janvier
FRAYSSINET Baptiste	La Roque	23 Juin
FRAYSSINET Justin	La Roque	30 Septembre 1914
GARRIGUES Marguerite	Le Mas Ricard	02 Mars
SIGAL Marie-Rosalie	Les Caps-Fourquets	15 Août
TAYAC Léon Joseph	Le Mas Ricard	03 Avril

Etat Civil 2015

Naissances : Néant

Mariages:



Félicitations à
Mélanie ALBINET et David ROUQUETTE

Mariages hors commune :

Cyril VIGROUX et Charlène FLASZKA

Cédric SOULIE (fils de Denise ROBERT) et Jessica MAZARS



Toutes nos sincères condoléances aux familles de :

Gilbert ALBINET le 21 Février

Paul BOUSQUET le 31 Mars

Gaston ALBINET le 15 avril

Simone MOLINIER le 03 mai

Séverin SUAUX le 04 août

Albert SIGAL le 29 novembre

Commémoration de la «Grande Guerre»



Conférence à Meljac le 28 septembre 2015

Poèmes de François FABIE et Lucien JACQUES

Du 19 septembre au 11 novembre des conférences (film, poésie, littérature musique, arts plastiques, témoignages) se sont déroulés dans toutes les communes du Naucellois et Sauveterre.



Pour Information

ELAGAGE DES VOIES COMMUNALES

Des travaux d'élagage de toute la voirie communale ont été réalisés sur la commune de Meljac.

Elagage de la voirie à l'aplomb de la limite de propriété et jusqu'à 7 mètres.



TRAVAUX REALISES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

VC N°4 (Soulages) curage fossés, dérasement sur 1550 m

VC N°3 (La Bessière) curage fossé, dérasement sur 250 m

VC N°4 (Cimetière) busage fossé et nivellement accotement sur 100 m

VC N°2 (Le Cluzel) préparation et renforcement sur 1100 m

TRAVAUX D'ELARGISSEMENT SUR LA RD 592



Ces travaux sont réalisés par le Conseil Départemental de l'Aveyron

TELETHON 2015 Meljac - Saint Just sur Viaur

Cette année la journée s'est déroulée à Meljac avec un repas et la projection d'un film « Farrebique »

La recette de 529 € a été intégralement versée au TELETHON



LE 5 AVRIL 2016, LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION

TOUS
À LA TNT HAUTE DÉFINITION

LE 5 AVRIL 2016



QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES TÉLÉSPECTATEURS ?
QUE FAUT-IL FAIRE POUR ÊTRE PRÊT LE 5 AVRIL ?

LA TNT HD ARRIVE DANS TOUS LES FOYERS : AIDONS NOS CONCITOYENS À LA RECEVOIR !

POUR ÊTRE PRÊT LE 5 AVRIL 2016

- 1 > Vérifier son équipement de réception TV
- 2 > Si n'est pas compatible TNT HD, s'équiper avant le 5 avril
- 3 > Le jour J, effectuer une recherche et mémorisation des chaînes



Pour plus d'information,
appelez le **0970 818 818** (prix d'un appel local)
ou allez sur le site **recevoirlatnt.fr**

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un établissement public administratif placé auprès du Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

Elle assure la planification, la gestion et le contrôle de l'utilisation du domaine public des fréquences hertziennes et veille à la protection et à la bonne réception des signaux de la TNT.

L'ANFR est chargée, dans le cadre du passage de la TNT à la Haute Définition, du plan d'accompagnement des téléspectateurs.

LE 5 AVRIL 2016, LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION

LA TNT HD ARRIVE DANS TOUS LES FOYERS : AIDONS NOS CONCITOYENS À LA RECEVOIR !

QUI EST CONCERNÉ ?

Cela dépend du mode de réception de la télévision.

- L'évolution de la norme de diffusion de la TNT concerne tous les foyers recevant la télévision par l'antenne réseau (antenne aéroportée ou collective). En France, plus d'un foyer sur deux est concerné.
- Les opérateurs câble et satellite effectueront le changement de norme de diffusion à la même période : les téléspectateurs qui reçoivent des programmes de télévision par le satellite ou le câble doivent donc contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est bien compatible HD.
- Les téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL ou la fibre optique ne sont pas concernés par le passage à la TNT HD le 5 avril 2016, leur équipement étant compatible HD. C'est également le cas des box qui disposent de tuners permettant une réception par l'antenne réseau.

POUR PROFITER DE LA TNT HD, IL FAUT POSSÉDER UN ÉQUIPEMENT COMPATIBLE.
SINON LA RÉCEPTION DE LA TÉLÉVISION SERA INTERROMPUE LE 5 AVRIL.

COMMENT VÉRIFIER SON ÉQUIPEMENT ?

Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne réseau est HD :



Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).



Vous visualisez le logo « arte HD » à l'écran ou vous voyez, soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site **recevoirlatnt.fr** ou auprès du centre d'appel **0970 818 818** (prix d'un appel local).

QUE FAUT-IL FAIRE ?

S'équiper avant le 5 avril

Aujourd'hui la plupart des foyers sont déjà équipés.

Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer ! L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 euros.

IL CONVIENT DONC D'INCITER VOS CONCITOYENS
À VÉRIFIER LE PLUS TÔT POSSIBLE LA COMPATIBILITÉ
DE LEUR TÉLÉVISEUR ET, LE CAS ÉCHÉANT,
À S'ÉQUIPER SANS ATTENDRE LE 5 AVRIL !



Le 5 avril, procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT

Une réorganisation des chaînes aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril 2016.

Le jour J, tous ceux qui reçoivent la télévision par l'antenne réseau devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes (manuel) sur chacun de leurs postes de télévision. Cette opération est déclenchée à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur pour rechercher les chaînes dans leurs nouveaux emplacements.

Carte Nationale d'Identité

La carte nationale d'identité permet de franchir les frontières de certains pays, notamment ceux de l'Union Européenne.

Elle est valable 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les mineurs. Elle est gratuite lors de la première demande et lors des renouvellements suivants, *à condition de présenter la carte nationale d'identité périmée.*



Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Cet allongement de 5 ans concerne : les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées depuis le 1er janvier 2014 et celles délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Dans ce cas, la prolongation de la validité est automatique. Cela ne nécessite aucune démarche particulière, quant à la validité inscrite sur la carte elle ne sera pas modifiée. Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

• Où s'adresser ?

La demande s'effectue à la Mairie du lieu d'habitation. En raison de la prise d'empreintes digitales, le demandeur, même mineur, doit impérativement être présent lors de la demande de carte d'identité.

Le retrait de la carte s'effectue dans la Mairie où la demande a eu lieu.

• Pièces à joindre pour une première demande ou un renouvellement :

- **Le formulaire de demande** complété lisiblement à l'encre noire et en majuscules. Ce document est disponible à l'accueil de la Mairie.
- **2 photographies d'identité** de face, tête nue, récentes et identiques sur fond contrasté. Format 35x45 mm, de préférence en couleur.
- **L'ancienne carte d'identité** s'il s'agit d'un **renouvellement**. Attention, si vous ne produisez pas celle-ci, fournir des timbres fiscaux d'une valeur de 25€
- **Un document officiel comportant une photographie** : passeport, permis de conduire, carte de combattant, carte d'identité militaire ou permis de chasser, carte d'identité ou passeport étrangers, titre de séjour.

Si vous ne pouvez pas présenter votre carte nationale d'identité ou votre passeport même périmés (mais depuis moins de 2 ans), vous devez fournir un acte de naissance avec filiation délivré par la mairie du lieu de naissance ou, à défaut, la copie intégrale de l'acte de mariage délivré par la mairie du lieu de mariage.

- **Un justificatif de domicile** : avis d'imposition ou de non imposition, quittance de loyer, facture EDF ou GDF, facture de téléphone fixe, titre de propriété, attestation d'assurance logement, attestation de carte vitale.

Si vous êtes hébergé, joindre une attestation d'hébergement récente, accompagnée d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant.

Si la personne mineure réside en alternance chez son père et chez sa mère, joindre un justificatif de domicile de chacun des parents (voir liste ci-dessus).

Si le majeur habite chez ses parents, joindre un justificatif de domicile des parents et une attestation sur l'honneur des parents.

- **Un justificatif de nationalité française, selon votre situation** : copie intégrale de votre acte de naissance, certificat de nationalité française établi par le greffe du Tribunal de Grande Instance, décret de naturalisation ou de réintégration, déclaration d'acquisition de la nationalité française, justificatif de nationalité française du parent français (carte nationale d'identité du parent).

Pour les personnes nées à l'étranger, votre acte de naissance délivré par le service central de l'état civil du Ministère des Affaires Etrangères :

11, rue de la Maison Blanche 44941 Nantes cedex 9.

Cas particuliers

• Pour le remplacement pour perte ou vol

- Fournir les pièces exigées pour une première demande de carte d'identité.
- La déclaration de perte ou de vol de votre carte d'identité précisant le lieu et la date de délivrance du titre perdu
- Un document officiel avec photo.
- Timbre fiscal de 25€.

• Pour toute modification: changement d'adresse, d'état civil...

- Le formulaire de demande renseigné fourni par la mairie.
- 2 photos d'identité.
- L'ancienne carte d'identité sécurisée.
- Le document justifiant la modification.

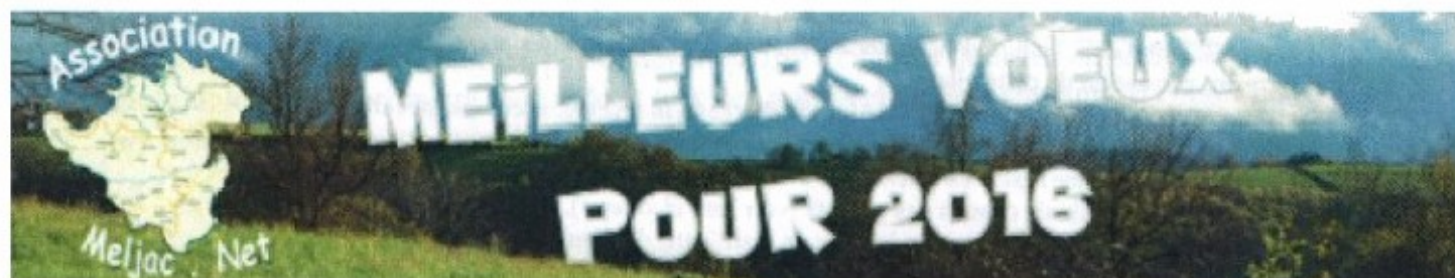
• Pour les mineurs

Joindre un justificatif de l'exercice de l'autorité parentale :

- Une pièce d'identité du représentant légal.
- La copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant.
- En cas de divorce ou séparation, une copie de la décision de justice mentionnant les conditions de l'exercice de l'autorité parentale
- En cas de délégation ou de déchéance, la décision de justice prononçant la déchéance ou autorisant la délégation de l'autorité parentale.
- En cas de tutelle, la délibération du conseil de famille ou décision de justice désignant le tuteur.

Pour des renseignements complémentaires, contactez la Mairie de MELJAC au

05 65 46 70 23 ou par courriel à : mairie_meljac@wanadoo.fr



L'année 2015 a été marquée par l'ouverture du nouveau site internet , et la soirée du 9 octobre .



Parmi les nouveautés :

- le projet Généalogie - état civil,
- de nouvelles galeries de photos,
- des photos aériennes d'hiver
- des relevés météo détaillées

- et plein d'autres nouvelles rubriques

Le mieux c'est d'aller s'y promener !

WWW . MELJAC . NET

En 2016, nous continuerons nos efforts pour,

- rendre le site internet encore plus agréable,
- organiser des soirées de projections photos.

La création d'une page facebook contribuera à apporter plus de convivialité.

Nous espérons vous amener " un peu de vie en plus ! "

**Vous aimez notre site, alors...
rejoignez nous !**



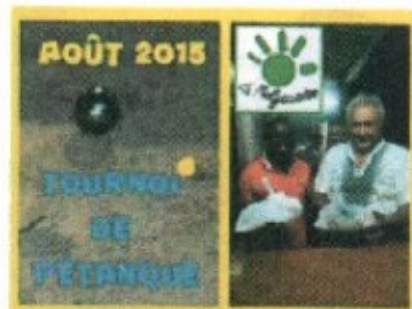
L'association « La Meljacquoise » remercie toutes les personnes
qui ont répondu présentes aux manifestations proposées,
ainsi que les bénévoles et nos 34 adhérents.
Nous leur présentons nos meilleurs vœux !!!

Activités de l'année 2015 :

- Dimanche 11 Janvier 2015 - Théâtre « Comedia Novacella »
- Mercredi 28 Janvier 2015 - Remise du chèque sponsor du Crédit Agricole
- Samedis 07, 14, 28 Février 2015 - Retransmission du tournoi des VI nations Rugby.
- Dimanche 14, Samedi 21 Mars 2015 - Retransmission du tournoi des VI nations Rugby.
- Vendredi 27 Mars 2015 - Concours de belote
- Dimanche 5 Avril 2015 - Quinzaine de Pâques
- Vendredi 24 Avril 2015 - Assemblée Générale
- Dimanche 14 Juin 2015 - 1 an de l'association, concours de pétanque
- Vendredis de juillet 2015 - Concours de pétanque
- Vendredis d'Août 2015 - Concours de pétanque
- Samedi 12 Septembre 2015 - Concert Luce Javal + soirée dansante
- Vendredi 23 Octobre 2015 - Concours de belote

Programme des activités de l'année 2016 :

- Vendredi 15 Janvier 2016 - Concours de belote
- Dimanche 14 Février 2016 - Théâtre « Comedia Novacella »
- Dimanche 27 Mars 2016 - Quinzaine de Pâques
- Vendredi 22 Avril 2016 - Assemblée Générale
- Vendredi 27 Mai 2016 - Concert Gospel
- Dimanche 19 Juin 2016 - 2 ans de l'association, concours de pétanque
- Vendredis de Juillet 2016 - Concours de pétanque
- Vendredis d'Août 2016 - Concours de pétanque



BONNE ET HEUREUSE ANNEE





Au seuil de cette nouvelle année, le bureau du club des AINES de Meljac vous retrace les activités réalisées au cours de l'année 2015 et vous présente les projets 2016 connus à ce jour.

VIE DE L'ASSOCIATION ET ACTIVITES 2015

Le club compte pour cette année 70 adhérents, nous avons une pensée pour Georgette ALBINET qui nous a quitté en cours d'année.

Le 15 janvier première manifestation de l'année Assemblée Générale et partage de la galette des rois

Ensuite le 8 mars notre quine qui a connu un franc succès. Le 30 avril nous nous retrouvons dans la salle des fêtes de Meljac pour le repas annuel préparé par le restaurant de St-Cirq et animé par Mr BERGE, cette journée a été financée par le Club.

Les Dico d'or ont eu lieu à Meljac le 28 mai regroupant tout le secteur parmi eux 7 Meljacois ont repris leur stylo et ont honorablement représenté le club.

Balade de un jour le 9 juillet où nous avons découvert ou revu le site de ROCAMADOUR. A midi, bon repas dans un site ombragé et calme, l'après midi fut consacré à la démonstration de dressage des chiens de la gendarmerie à GRAMAT, nous pensons que les 29 participants sont revenus enchantés de cette journée.

Le 28 septembre, avec nos amis de La Selve direction TOULOUSE pour la visite du musée nouvellement créé « Aeroscopia » et pour la digestion promenade en bateau sur les eaux paisibles de la Garonne, cela nous a permis d'admirer les divers monuments de TOULOUSE.

Enfin le 25 novembre toujours avec nos amis de La Selve, 51 Meljacois ont partagé le repas de terroir préparé par le restaurant COSTE de Baraqueville, tout ceci parfaitement animé par la chorale du HAUT SEGALA.

PROIETS D'ACTIVITES POUR 2016

- 14 Janvier partage de la galette des rois
- 06 Mars QUINE

Les autres activités restent à programmer (voyages, repas, animations..)

LE BUREAU DU CLUB DES AINES VOUS SOUHAITE DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE ET VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX DE SANTE ET DE BONHEUR POUR 2016.



Le comité d'animation vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

Pour cette année 2015 le comité d'animation a fait quelques innovations :

- Une nouvelle manifestation le 11 avril, gratounade et soirée dansante.*
- A la Pentecôte une nouveauté, le choix entre grillades et moules frites.*
- Au repas des amis le cochon à la broche a obtenu un franc succès.*

C'est avec plaisir que nous avons œuvré avec les Aînés, Mefjac.net et la Mairie à la soirée consacrée à la 1^{ère} Guerre Mondiale le 28 septembre, ainsi qu'au repas du Téléthon le 29 novembre.

Sans oublier les manifestations incontournables du comité, que sont le déjeuner de la Saint Blaise et le Réveillon de la Saint Sylvestre.

Nous vous attendons encore nombreux à nos manifestations, ou nous serons toujours heureux de vous accueillir.

Nous accueillerons volontiers les personnes désireuses de participer à l'organisation de nos manifestations, ainsi que les idées qu'elles apporteront.



